

POLITIQUE

ÉTRANGÈRE

CANADIENNE

89/6



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

DÉCLARATIONS ET DISCOURS

Allocution

du très honorable Joe Clark,
secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
devant l'Association canadienne
pour les Nations Unies

Toronto (Ontario)

le 30 janvier 1989

Canada

Je vous remercie.

C'est pour moi un privilège que de me trouver parmi vous, tout particulièrement en présence de Mgr l'archevêque Scott, et de prendre part à une cérémonie qui vous honore.

Arrivant ce soir à l'aéroport international Pearson, je me disais que Lester Pearson devait se demander ce qui avait bien pu lui valoir de donner son nom à des choses telles que cet aéroport. Une juste compensation lui est offerte ce soir par la médaille décernée non seulement en son nom, mais en hommage à des principes qu'il a défendus et auxquels, grâce à son action, le Canada s'est identifié. Il ne fait aucun doute que Mgr Scott incarne ces principes.

Les motifs d'attribution de la Médaille Pearson de la paix sont très bien exprimés. En effet, cette récompense est décernée à un Canadien qui, à titre bénévole ou autrement, a par ses efforts personnels apporté un soutien notable aux causes défendues par Lester B. Pearson, à savoir aider le monde en développement; jouer un rôle de médiateur entre belligérants; secourir les réfugiés et autres personnes en détresse; enfin, amener des changements pacifiques par la voie du droit international et de l'organisation mondiale.

Beaucoup d'entre nous ont eu le privilège de collaborer avec Mgr Scott ou le connaissent depuis quelque temps. Pour moi, il y a un quart de siècle que j'ai fait sa connaissance. Naturellement, notre collaboration n'a jamais été si étroite que depuis qu'il a accepté l'invitation du Premier ministre à siéger en qualité de représentant du Canada au sein du Groupe de personnalités éminentes qui, à un moment d'extrême tension et de doute, s'est rendu en Afrique australe au nom de l'organisation qui a peut-être les meilleures chances d'amener à se rapprocher les habitants de ce sous-continent si agité. Le Groupe y est allé, a cherché des solutions, a parlé à la population; il est revenu avec une série d'observations et de recommandations qui, selon nous, restent la meilleure base d'un démantèlement pacifique de l'apartheid en Afrique du Sud.

Je pense qu'il vaut la peine d'examiner brièvement les recommandations de ces personnalités éminentes car elles fournissent la meilleure formule d'accord. Le Groupe a invité le gouvernement sud-africain

- a) à déclarer que le régime de l'apartheid serait démantelé et que des mesures précises et constructives seraient prises à cette fin;

- b) à mettre fin à l'état d'urgence;
- c) à libérer immédiatement et sans condition Nelson Mandela et toutes les autres personnes emprisonnées en raison de leur opposition à l'apartheid;
- d) à instaurer la liberté politique, et plus particulièrement à lever l'interdiction frappant le Congrès national africain et d'autres partis;
- e) à engager, tandis que les deux camps s'interdiraient tout acte de violence, un dialogue faisant fi de toute distinction de race, de politique et de religion en vue d'établir un gouvernement représentatif non racial.

Le choix des mots est souvent important. Les termes de cette formulation définitive invitent, dans le contexte d'une trêve générale, à un processus de dialogue. C'est l'une des voies qui se sont révélées à la fois capitales et extrêmement fuyantes à ceux qui cherchaient à régler les problèmes de l'Afrique australe.

Aussi bien le gouvernement sud-africain que les représentants du Congrès national africain reconnaissent que le dialogue serait utile. Par contre, leurs vues restent très divergentes quant à ce que suppose exactement la renonciation à la violence de part et d'autre, à la manière d'y parvenir et à qui prendrait la tête.

Cependant, cette formule de négociation reste la meilleure qui nous soit offerte. Elle n'aurait pas été proposée si le Commonwealth n'avait pas pris l'initiative dont il a été question, et cette initiative aurait été vaine si nous n'avions pu faire appel à des gens possédant l'envergure, la sagesse, le jugement et, si j'ose dire, la tolérance - y compris la détermination de faire abstraction des discours creux et des antagonismes de l'heure - de Mgr Scott.

Depuis qu'il participe à cet effort, avec une énergie qui n'appartient peut-être qu'au clergé, celui-ci s'est dépensé sans compter, non seulement pour faire mieux comprendre aux Canadiens le problème de l'apartheid, mais aussi pour galvaniser l'opinion et recueillir des fonds. Il a dû en effet demander de l'argent au public, étant donné l'avarice dont le gouvernement du Canada a fait preuve en certains cas.

Son but actuel n'est pas simplement de mettre fin à l'apartheid, mais également - tâche énorme et absolument essentielle - de contribuer à donner à la société qui s'édifiera en Afrique australe après l'élimination de l'apartheid une forme telle que tous ses membres puissent avoir pleinement accès aux possibilités qu'offrira l'avenir.

Je suis très honoré de me trouver ce soir en compagnie de Mgr Scott. Je m'en félicite et je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte de m'adresser à l'Association canadienne pour les Nations Unies pour dire quelques mots de son oeuvre et de l'ONU elle-même.

L'importance des Nations Unies va sans dire. Par contre, j'estime utile de souligner, comme l'a fait Mgr Scott, l'importance de votre association. L'un des enseignements que j'ai tirés de la conduite de la politique étrangère est qu'il est plus facile de prendre des initiatives et de les mettre à exécution si l'on jouit de l'appui du public. Dans nombre de cas, le soutien le plus facilement accordé à des institutions ou à des initiatives est celui de particuliers qui se tiennent à quelque distance du gouvernement.

Ce que vous vous préparez à accomplir revêt, selon moi, une importance immense en raison de son lien direct avec notre capacité de tirer parti des possibilités qui nous sont ouvertes aux Nations Unies.

Il y a trois mois, comme nous le savons tous, le Canada a été élu pour deux ans au Conseil de sécurité, où il siège depuis le début de janvier. Il a été élu au premier tour. Il l'a emporté alors que la compétition était vive. Il a recueilli 80 % des suffrages.

Il y a lieu d'en être fier, et nous le sommes. Plus important encore à mes yeux, c'est à la fois une indication de l'estime dans laquelle le Canada est tenu partout dans le monde et un rappel très net de ce que les autres États membres de l'ONU attendent du Canada, notamment certaines des nations qui ont été ses partisans les plus ardents.

Inutile de vous rappeler en quoi consiste la contribution du Canada aux Nations Unies. Elle remonte aux premiers jours de l'institution, à sa création à San Francisco.

Depuis la naissance de l'ONU, les Canadiens en ont partagé les jours les plus brillants comme les plus sombres. M. Pearson, le général Burns, le Dr Chisholm, John Humphrey, Maurice Strong, Thérèse Paquet-Sévigny - voilà quelques-uns seulement des Canadiens qui se sont distingués, et qui ont illustré leur pays, par le dévouement dont ils ont fait preuve au sein des diverses institutions des Nations Unies.

Bien entendu, c'est tout particulièrement dans le maintien de la paix que le Canada s'est signalé. Je me suis trouvé sur la côte ouest de septembre à novembre; à la fin d'une réunion, l'un des 80 000 Canadiens qui ont servi dans

les "bérets bleus" des Nations Unies est venu vers moi. Bien que ni son nom ni son visage n'aient eu les honneurs de la télévision nationale, il n'en avait pas moins apporté une contribution aussi directe, et à certains égards peut-être plus importante, qu'aucun d'entre nous; en effet, non content d'avoir servi dans les forces de maintien de la paix, il comprenait ce qui avait poussé le Canada à y participer, ce que signifiait le maintien de la paix, et il s'efforçait de le faire comprendre à ses concitoyens.

Au moment où je vous parle, des militaires et des civils canadiens participent partout dans le monde, aux côtés de leurs collègues d'autres nations, à des opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies. Des membres des Forces canadiennes se joindront sans doute au groupe que les Nations Unies enverront prochainement en Namibie lorsque ce pays accédera enfin à l'indépendance. Ajoutons qu'à l'avenir il sera certainement demandé au Canada de poursuivre dans la voie où il a fait preuve de tant d'efficacité par le passé.

Appuyer les Nations Unies n'est pas toujours allé de soi. Il y a seulement quelques années, l'ONU semblait en désarroi sinon en plein déclin. Elle paraissait incapable de contribuer au règlement des conflits régionaux ou du problème du surarmement. Elle avait échoué à établir un dialogue Nord-Sud. Plusieurs de ses organes - notamment l'UNESCO, la FAO et le Secrétariat - faisaient preuve d'une inefficacité croissante. Une crise budgétaire se dessinait.

De sombres problèmes se posaient aux Nations Unies et certains pays ont adopté une attitude rigide. Le Royaume-Uni et les États-Unis se sont retirés de l'UNESCO. Le Congrès américain, mécontent de l'inefficacité des Nations Unies et de ce qui était perçu comme de l'anti-américanisme, a voté en faveur du non-versement de ses contributions à l'ONU. Nous étions aussi mécontents et prêts à quitter l'Organisation, mais nous ne l'avons pas fait, estimant qu'une réforme de l'intérieur était possible.

Notre activité en vue de cette réforme a revêtu quatre aspects:

Premièrement, afin de chercher à résoudre la crise budgétaire des Nations Unies, nous avons conçu un ensemble complet de systèmes et procédures destinés à améliorer les pratiques budgétaires et financières de l'Organisation; ces initiatives promettent aux Nations Unies une plus grande stabilité financière et plus d'efficacité sur le plan monétaire.

Deuxièmement, dans le cadre du Comité des programmes et de la coordination dont le Canada est membre, nous avons réclamé l'adoption de nouveaux processus d'établissement des priorités et de prise de décisions.

Troisièmement, nous avons contribué à ce que l'ECOSOC procède à un examen complet de l'activité des Nations Unies dans les domaines social et économique en vue de simplifier et de rationaliser celle-ci.

Enfin, nous avons joué un rôle de chef de file, au sein d'institutions spécialisées comme l'UNESCO et la FAO afin d'en réduire les dépenses et de donner une orientation efficace et nouvelle à leurs activités.

On dit souvent des Nations Unies que si elles n'existaient pas, nous aurions à les créer. Je vous proposerais une variante de ce cliché; si le climat actuel des affaires mondiales n'existait pas, les amis des Nations Unies voudraient le créer. Parce que les Nations Unies ont maintenant d'excellentes occasions de prouver leur valeur aux sceptiques, et qu'il existe des possibilités de changer à jamais certaines des habitudes nationales qui, auparavant, ont aggravé les conflits.

Plusieurs des conflits régionaux qui, il n'y a pas si longtemps, paraissaient insolubles sont maintenant en voie de règlement. En soi, c'est un fait d'une importance énorme, mais cela démontre également que le processus onusien est capable de résoudre des problèmes concrets.

C'est une chose de glorifier l'idée de la coopération internationale; il est infiniment plus convaincant de la voir exercer de véritables effets. Plus les Nations Unies se révèlent efficaces, plus elles gagnent de la force, et plus grandes sont les chances que les nations recherchent leurs auspices pour régler des problèmes internationaux.

Des possibilités de ce genre ne se présentent pas souvent. Si elles existent aujourd'hui, c'est principalement en raison des relations nouvelles et plus conciliantes des deux superpuissances. Nous, Canadiens, devons encourager les superpuissances à poursuivre dans cette voie, et nous pouvons exercer une influence réelle sur chacune d'elles. Mais nous devons aussi faire en sorte que les Nations Unies ne manquent pas cette occasion exceptionnelle de démontrer leur valeur.

Je préciserais qu'il est particulièrement encourageant de voir les deux superpuissances accorder maintenant davantage de poids aux Nations Unies. L'Union soviétique en est venue à jouer un rôle plus constructif et coopératif au Conseil de sécurité, et elle verse maintenant ses arriérés de contributions à l'ONU. Elle a également avancé un certain nombre d'idées sur la manière de réformer les Nations Unies et d'améliorer certaines de leurs activités comme le maintien de la paix.

Pour leur part, les États-Unis semblent voir sous un jour nouveau, de façon opportune, le multilatéralisme et les Nations Unies en particulier. L'automne dernier, le président Reagan a promis le versement des arriérés de contributions et des contributions en cours de son pays, et maintenant les États-Unis travaillent avec l'URSS à régler un certain nombre de conflits régionaux dans lesquels les Nations Unies sont intervenues, pour ne citer que l'Afghanistan et l'Afrique australe.

Il n'y a pas très longtemps, et cela mérite qu'on s'en souvienne, le président Bush représentait son pays en qualité d'ambassadeur aux Nations Unies. Il comprend l'Organisation et ses buts, même s'il a pu constater en personne certaines de ses lacunes. Nous devons espérer que l'Administration continuera de faire oublier des années d'antipathie américaine envers l'Organisation et cherchera de façon créative à se servir de celle-ci aux fins prévues par ses fondateurs.

C'est donc dans un climat nouveau, caractérisé par l'attitude différente que nous marquons les uns envers les autres et envers les responsabilités des superpuissances, et en cette période qui offre à l'Organisation des Nations Unies des possibilités réellement nouvelles, que le Canada entame son nouveau mandat au Conseil de sécurité.

J'ignore quelles questions se poseront la semaine prochaine, le mois ou l'été prochain. C'est l'un des charmes de la situation. Un étudiant a un jour défini l'histoire comme une suite imprévisible d'événements. C'est exactement l'impression que l'on a lorsqu'on siège au Conseil de sécurité.

Quand bien même je saurais à quoi nous devons nous attendre, il me serait impossible de vous dire avec précision de quelle façon nous réagirions. Cela dépend d'une multitude de facteurs - le problème, le moment auquel il se présente, son rapport avec les autres questions, et, chose essentielle, ce qui est finalement possible.

Or ce qui est possible ne correspond malheureusement pas toujours à ce qui est souhaitable. Nous devons choisir: oeuvrer et voter en faveur de compromis qui ne sont pas totalement satisfaisants mais qui laissent entrevoir des chances d'aboutir ou se prononcer en faveur de résolutions qui semblent merveilleuses mais qui ne peuvent être appliquées. Ce gouvernement ne se fait aucune illusion et sait que certaines des positions qu'il adoptera au Conseil de sécurité risquent de déplaire à certains Canadiens.

Nous le savions avant de poser notre candidature. Nous en sommes plus que jamais convaincus. Ce n'est pas une excuse pour nous en remettre à la communauté mondiale. Je

peux vous garantir que le Canada fera preuve, au Conseil, d'objectivité et d'imagination. Je peux vous garantir que nous travaillerons en étroite collaboration avec les autres membres à la recherche de solutions. Nous continuerons de chercher des moyens de renforcer le mécanisme des Nations Unies, notamment dans le domaine du maintien de la paix.

Nous continuerons de tirer parti de notre position et de nos antécédents pour forger les compromis si souvent nécessaires pour parvenir à un accord. Ce mois-ci - notre premier mois au Conseil - nous nous sommes attachés à amener les membres à s'entendre sur la taille du Groupe des Nations Unies qui sera mis en place en Namibie. Nous avons en quelque sorte servi d'intermédiaire entre les membres qui souhaitent réduire les coûts de cette opération et ceux qui désirent s'en tenir aux plans établis voici une décennie dans des circonstances très différentes. Notre position est claire - l'opération des Nations Unies en Namibie doit être à la mesure de la tâche qui l'attend, ni plus ni moins.

Nous attachant à ce principe et compte tenu des bons offices que nous avons accumulés au fil des ans, nous avons pu prendre une part constructive à la décision non pas de savoir si les Nations Unies devraient ou non jouer un rôle actif - ce qui est une chose, mais comment faire en sorte que leur action soit plus efficace - ce qui dans bien des cas est beaucoup plus difficile.

De façon plus générale, quiconque s'interroge sur les principes qui guideront la conduite du Canada au Conseil de sécurité n'a qu'à examiner l'histoire de notre participation aux Nations Unies et aux affaires de la communauté mondiale au cours de la seconde moitié de ce siècle.

Chaque fois que cela a été nécessaire, nous avons lutté pour préserver l'indépendance des nations.

Chaque fois que cela a été nécessaire, nous avons fait abstraction de notre souveraineté et nous avons joint nos efforts à ceux d'autres pays afin d'assurer la paix mondiale, la prospérité globale, un environnement sûr et le respect des droits de la personne.

Lorsqu'on conclut, par exemple, un traité multinational sur la couche d'ozone, on doit dans une certaine mesure mettre de côté la souveraineté au sens classique et étroit que nous lui donnons. Cette partie des choses que nous essayons de faire efficacement au niveau international, qui fait partie inhérente de ce que nous représentons dans notre pays, consiste à trouver des moyens constructifs d'amener les pays à sacrifier ensemble une part de leur souveraineté au profit d'un ordre plus efficace.

Nous avons contribué sans cesse à l'instauration de la paix, à son maintien et à la lutte contre les conditions socio-économiques qui entretiennent la guerre et l'instabilité.

Nous avons contribué au contrôle des armements dès lors que le Canada a été le premier pays doté de la capacité de fabriquer des armes nucléaires à renoncer à toute intention de ce genre.

Nous avons contribué aux efforts de développement international et de reconstruction déployés depuis la Deuxième Guerre mondiale, et nous avons cherché à faire en sorte que notre aide soit efficace, impartiale, et vise directement ceux qui en avaient le plus besoin.

Nous avons tendu la main à nos partenaires du Commonwealth et de la Francophonie afin de renforcer leur rôle sur la scène mondiale et de faire avec eux une cause commune des questions comme l'apartheid.

Nous nous sommes sans cesse efforcés de faire des Nations Unies un instrument efficace pour la poursuite des nobles objectifs auxquels aspire encore l'humanité.

Nous avons réussi à établir un équilibre entre les pressions antagoniques exercées par les partenaires et par les pays de l'Alliance et les peuples du monde entier - à la satisfaction de la grande majorité des membres de la communauté mondiale.

Ce n'est pas un mince exploit. C'est ce qui explique pourquoi nous avons été élus au Conseil de sécurité. Ce sont les principes sur lesquels nous nous fonderons lorsque le temps sera venu de faire face aux problèmes successifs qui sont le menu quotidien des Nations Unies.

Cela a été un grand privilège que de me trouver parmi vous en cette occasion qui nous réunit pour rendre hommage à Mgr. l'archevêque Scott.